

SUR LA NOUVELLE ÉMIGRATION ESPAGNOLE...

Dans un précédent article, nous avons traité de l'importance de la nouvelle émigration espagnole; voyons à présent dans quelles conditions ces mêmes émigrés vivent dans les différents pays d'Europe. Un contrôle efficace des autorités espagnoles a réduit considérablement l'émigration clandestine. En 1960, les «*clandestins*» représentaient 68 % du total des émigrants, en 1963: 34,6 %, et à la fin de l'année dernière: 25%. La plupart des «*clandestins*» demeurent en France.

Le régime franquiste n'accorde une certaine importance au problème de l'émigration que dans la mesure où il en retire un bénéfice direct. L'envoi de fonds destinés à l'assistance des familles restées en Espagne atteint un volume de devises comparable à celui fourni par le tourisme. Mais, lorsqu'il s'agit de défendre les ouvriers émigrés contre les abus dont ils sont trop fréquemment les victimes, les représentants du régime n'interviennent jamais. C'est perdre son temps que d'avoir recours aux services consulaires.

Cependant, en Espagne, les services officiels font croire que l'ouvrier émigré est bien protégé. Une propagande habilement construite fait connaître les sommes considérables que le *Fonds National de Protection* dépense, ici et là, pour créer des foyers, des œuvres de charité, etc... Certes, cela existe, mais au bénéfice de qui sont dépensés ces millions? Au bénéfice de la *Sainte-Mère-l'Église*, dont les missions se multiplient chaque jour. L'Allemagne compte 45 de ces établissements, la Suisse 22, la France 21, la Belgique 3, l'Angleterre 2, la Hollande, le Luxembourg, la Norvège et la Suède 1, Voilà plus de 200 curés bien placés.

POUR UNE PROTECTION VÉRITABLE

Nous avons déjà écrit que ce sont les anciens émigrés espagnols, qui n'ont pas encore bien compris l'importance de ce travail, qui ont le devoir d'assurer la défense des nouveaux arrivés. Dans chaque pays, un appel à la solidarité des syndicats pourrait déjà porter ses fruits. Il faudrait, parallèlement à cette action, éveiller l'esprit syndicaliste chez les émigrants et les convaincre de l'intérêt qu'ils trouveraient à s'associer aux travailleurs des pays dans lesquels ils vivent. On nous rétorquera que le travailleur étranger, même syndiqué, n'est souvent l'objet d'aucune considération, même parmi ses camarades de travail. Cela arrive hélas! Mais il n'en est pas toujours ainsi. De toute façon, il n'existe pas de meilleure arme que le syndicat pour les émigrants. Au lieu de les ennuyer en leur racontant d'anciens récits et en leur donnant des conseils gratuits, il faut chercher le contact avec ces émigrants. Dans certains pays, et notamment en Allemagne, les émigrants ont compris l'intérêt du syndicat. Dans d'autres pays, et c'est le cas en France, ils hésitent ou même se tiennent à l'écart de toute vie syndicale. Il existe une explication à ces différentes attitudes. En Allemagne, les émigrants ont trouvé, dès leur arrivée, une organisation préparée pour les accueillir, alors qu'en France les différentes organisations n'ont paru se préoccuper que de se disputer cette nouvelle clientèle. En Suisse, troisième grand pays de l'émigration, le problème était tout autre: de nombreux ouvriers espagnols ont voulu s'incorporer aux syndicats (souvent ils y sont parvenus, . . . notamment à Bâle) mais ils n'ont pas trouvé, dans l'ensemble, un accueil chaleureux. Parfois même, ils furent déçus et humiliés. Bien sûr, le type d'ouvrier qui quitte l'Espagne franquiste n'est pas le plus évolué, mais il n'est pas non plus le plus arriéré du monde. C'est un ouvrier sans aucune formation, comme il en existe tant, même dans les pays que l'on place à la tête du progrès. Et puis, il n'est pas responsable de ce manque de formation, ce qu'il a connu sous le nom de syndicat (l'organisation «*verticale*») n'est qu'une sinistre comédie. Ajoutons que les nouveaux émigrants, comme les anciens, ici ou ailleurs, ne sont pas sans reproche. Ils manquent parfois de tact, mais qui n'en manque pas? C'est donc l'organisation ouvrière qui doit favoriser la commune compréhension et créer des liens solides entre étrangers et autochtones. Dans la mesure où des centaines de milliers d'ouvriers, travaillant loin de leur pays, trouveront une véritable protection, la solidarité ne sera jamais un vain mot.

LES ÉMIGRANTS EN FRANCE

C'est la France qui reçoit le plus grand nombre de travailleurs espagnols, dépassant en ceci tous les autres pays.

Le nombre d'Espagnols installés en France, sans compter la première émigration, est supérieur à 500.000. Ce mouvement de migration postérieur à la guerre a connu une progression constante depuis 1958. Le chiffre record fut atteint en 1964, avec 106.000 arrivants, enregistrés pendant les dix derniers mois. On ne peut cependant assurer que ce rythme se poursuivra pendant l'année en cours: les difficultés d'emploi peuvent avoir des répercussions sur l'embauche des travailleurs étrangers, dans certaines branches.

La situation économique des ouvriers espagnols en France n'est pas plus avantageuse que dans les autres pays d'émigration, mais les Espagnols se plaisent mieux ici qu'ailleurs. Ces travailleurs se répartissent dans tous les départements, plus particulièrement, bien sûr, dans les zones industrielles. L'année dernière, le nombre d'émigrants a augmenté dans 52 départements, alors qu'il diminuait dans 31 et demeurait inchangé dans 7. Les départements qui ont connu l'augmentation la plus importante sont la Seine (34.991), la Seine-et-Oise (9.051); ceux qui ont vu diminuer le nombre de leurs immigrants sont la Haute-Garonne (4.321) et la Gironde (5.330). Ces chiffres indiquent naturellement que l'émigration ouvrière suit les mouvements du marché du travail, comme l'ensemble de la population native du pays. Les émigrants trouvent surtout à s'employer dans les industries du bâtiment, de l'automobile, de la métallurgie, des produits chimiques et des mines. Nous ne pouvons, dans le cadre de cette brève étude, analyser en détail la situation des travailleurs espagnols dans tous ces centres industriels, aussi concluons-nous ce chapitre en signalant l'importance des effectifs des travailleurs, dits saisonniers (betteraviers, vigneron, etc...), engagés par des contrats particuliers. Les conditions d'emploi de ces ouvriers n'ont pas beaucoup évolué et leur recrutement devient de plus en plus difficile.

EN ALLEMAGNE

Après la France, le pays qui reçoit le plus de travailleurs espagnols est l'Allemagne. L'émigration vers ce pays est récente, elle ne prit quelque importance qu'en 1960. Aujourd'hui, 180.000 ouvriers espagnols travaillent sur le territoire de la *République fédérale*. La progression fut la suivante, 1962: 31.000; 1963: 51.715; 1964: 65.872. Un communiqué de l'Agence Pyresa annonce que 80.000 ouvriers espagnols sont attendus cette année en Allemagne, soit plus de 6.000 par mois. Ces travailleurs sont occupés dans les industries les plus diverses, depuis la métallurgie et le bâtiment jusqu'aux transports urbains (il existe des villes où tous les receveurs de tramways sont des Espagnols). Les services postaux et même les pompesfunèbres emploient aussi ces émigrants. D'autres contingents de travailleurs étrangers, Turcs, Grecs et Italiens, sont arrivés récemment en Allemagne. Cet afflux de main-d'œuvre étrangère a provoqué un certain mécontentement parmi la population. Le mois dernier, l'Institut d'*Opinion publique* de Allensbach a publié l'enquête suivante: 30% de la population rhénane considèrent la présence des étrangers comme un problème complexe et grave. Dans le Nord, 22% seulement partagent cet avis. Pour l'ensemble de la *République fédérale*, 36% des sujets interrogés jugent que les relations entre ouvriers allemands et étrangers sont satisfaisantes. Les opinions diffèrent, quant à la conduite de ces émigrants: 42% prétendent que ces étrangers s'occupent trop des filles, 39% les considèrent trop bruyants, 30% font des éloges sur leur sens de l'épargne et le même pourcentage leur reproche de ne pas être assez propres. L'enquête vaut ce qu'elle vaut, mais le réveil d'un sentiment chauvin, toujours facile à exploiter, pourrait compliquer l'existence des émigrants dans ce pays. Il faut cependant signaler le bon accueil que les syndicats allemands ont réservé aux travailleurs étrangers, et notamment aux Espagnols. Soutenus par les syndicats, les ouvriers se sentent plus à l'aise. Dans plusieurs villes allemandes, à Francfort surtout, les émigrés espagnols n'ont pas hésité à participer aux manifestations contre le régime franquiste.

EN SUISSE

Le *Conseil fédéral* a décidé de mettre en application, ce mois-ci, une série de mesures tendant à réduire le nombre de travailleurs étrangers résidant en Suisse. Ainsi, avant le 30 juin 1965, 5% de la main-d'œuvre étrangère sera expulsée et, dans un an, toutes les entreprises helvétiques seront obligées de réduire encore de 5% le nombre des ouvriers étrangers qu'elles emploient. Dorénavant, l'entrée dans ce pays sera plus difficile pour les travailleurs, desquels il sera exigé un contrat préalable et le permis correspondant. Les places vacantes laissées par les Suisses ne pourront être occupées par des ouvriers étrangers, et tout étranger qui changera d'emploi pourra être immédiatement expulsé. Pour comprendre le sens de ces mesures, il faut savoir que la Suisse est le pays qui, proportionnellement, emploie le plus de main-d'œuvre étrangère: 25% de la population active et 13% de la population totale de la Confédération. Le nombre d'emplois occupés par des ouvriers étrangers, qui durant ces dix dernières années est passé de 270.000 à 721.000, n'a pas manqué de causer un certain mécontentement. L'homme de la rue a commencé à se plaindre, en disant que ces étrangers étaient responsables des «difficultés économiques». Les syndicats, de leur côté, ont suivi le courant. Certains ont même contribué, de toute leur force, à gagner «la bataille» contre la main-

d'œuvre étrangère. En Suisse, comme ailleurs, les capitalistes et les exploiters de toutes sortes profitent de l'effort des ouvriers étrangers, souvent les plus mal payés. Cela explique l'attitude des syndicats, mais nous croyons que cela ne la justifie pas. Il y eut cependant certaines prises de position de syndicalistes qui affirmèrent leur solidarité avec les travailleurs étrangers, qui sont, en Suisse, principalement italiens (2/3 du total). Les Espagnols sont au nombre de 150.000. Il n'est point besoin de spécifier que les ouvriers étrangers, en majorité, sont occupés aux travaux les plus Ingrats et que, malgré cette propagande xénophobe, la Suisse ne pourra pas se passer totalement d'eux. Là comme ailleurs, les ouvriers étrangers ne mangent pas le pain des autres, ils le gagnent, au contraire, avec plus de difficultés, et c'est pour cela qu'ils méritent plus de compréhension.

EN GRANDE-BRETAGNE

On compte actuellement en Angleterre environ 25.000 émigrés, dont un tiers sont des femmes employées dans les services domestiques. Le reste est formé d'ouvriers qui travaillent dans les services hospitaliers et dans l'industrie hôtelière. Parmi eux 9.000 hommes et 4.000 femmes se trouvent à Londres et sa banlieue.

L'entrée en Grande-Bretagne est restreinte, car il faut remplir diverses conditions pour ne pas être renvoyé automatiquement. Il n'est pas recommandé non plus de faire le voyage avec un visa touristique, dans l'espoir d'obtenir une autorisation de résidence, car cette combinaison réussit rarement. De plus, une fois en Angleterre, le changement de métier, lorsqu'on est engagé pour une profession définie, devient tout un problème.

A Londres, les émigrés libertaires de 1939 ont depuis des années - bien avant ceux de France - compris l'importance de la nouvelle émigration. Ils publient à son intention un périodique, «*España fuera de España*» (*L'Espagne hors d'Espagne*).

EN BELGIQUE

Il n'y a pas du moins à notre connaissance, de chiffres précis sur le nombre d'émigrés qui ont passé ou se sont établis ces dernières années, en Belgique. Dans ce pays, les nouveaux émigrés espagnols sont arrivés plus tôt, mais par groupes moins importants qu'en Allemagne. Ils se concentrèrent d'abord dans les régions minières, puis se dispersèrent dans le pays. Il est curieux de remarquer que cette nouvelle émigration, installée dans un pays où le nombre d'anciens émigrés était négligeable, apparut plus politisée que d'autres, même que celle établie en France. C'est ainsi qu'en Belgique plusieurs groupements nouveaux ont tenté leur chance et créé de nombreuses publications, souvent éphémères, destinées en particulier aux ouvriers émigrés. Là, comme en Allemagne, les émigrés ont prêté parfois leur concours à des manifestations antifranquistes.

EN HOLLANDE

Depuis quelques années, des émigrants espagnols arrivent aussi aux Pays-bas. Moins nombreux qu'en Belgique, ils sont localisés dans quelques agglomérations industrielles. Ces ouvriers ainsi que d'autres étrangers (des Turcs et des Italiens) sont employés dans l'industrie textile, la métallurgie, les pêcheries, les ports et le bâtiment. Une réglementation sévère conditionne l'autorisation de résidence pour les ouvriers étrangers et les autorités ne se gênent pas pour procéder aux expulsions. Les conditions de travail sont assez dures et, bien souvent, les entrepreneurs ne respectent pas les clauses d'engagement. A plusieurs reprises, les émigrés ont dû protester (ouvriers du bâtiment, à Amsterdam) et se mettre en grève, notamment dans les mines du Sud et les pêcheries de Sheveningen. Les grands syndicats n'ont pas soutenu leurs revendications, mais la minorité syndicaliste libertaire a toujours fait preuve de solidarité en dénonçant les abus des entrepreneurs hollandais.

LES MARINS

Il existe encore plusieurs milliers d'émigrés qu'on pourrait appeler «*itinérants*». Ce sont les marins engagés par des compagnies de toutes nationalités, norvégienne, suédoise, israélienne, allemande, hollandaise, etc... Leur nombre est considérable. Au cours d'une année, 14.000 marins espagnols, les plus nombreux après les Allemands, sont passés à Hambourg. Il en est de même à Rotterdam, Anvers. 6.000 Espagnols naviguent sous pavillon norvégien. Cet état de choses a été remarqué en Espagne où l'écrivain J.M. Gironella - auteur du roman «*Un million de morts*» - a mis en cause la politique franquiste d'émigration. Obligés de s'expliquer, les hommes du régime, en particulier l'ambassadeur d'Espagne à Oslo, se sont couverts de

ridicule. Répondant à la rengaine de la «*protection*» que le gouvernement prête à ses marins, Gironella écrit: «*Nos marins ont en Espagne leurs familles, leurs amis... C'est sur nos propres bateaux qu'ils doivent trouver la solution valable pour leurs vies, pour leur vocation...*».

Ce que l'Espagne offre au bout de sa 25^{ème} année de paix, de prospérité... c'est l'émigration sans relâche.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'échec d'un régime qui, après avoir promis de reconstituer l'empire légendaire où le soleil ne se couche pas, en est réduit à servir d'agence de placement pour les autres pays de l'Europe. Mais au fond, il est préférable que ces ouvriers puissent gagner leur pain à l'étranger, plutôt que de crever chez eux. Nous pensons que ce long défilé d'Espagnols a été bénéfique: il a établi un contact entre la génération de 1936 et l'actuelle émigration. Il faut, à présent, vaincre les routines et les réticences pour parvenir à une compréhension véritable. C'est dans ce sens que doit travailler l'ancienne émigration, surtout l'émigration libertaire. Il faut aussi fixer un objectif concret: défendre les émigrants, en faisant appel à la solidarité effective des syndicats dans tous les pays d'Europe occidentale.

Fernando GOMEZ PELAEZ.
